

*De la dignité du mariage chrétien.*

Le mariage a toujours crû en dignité et en mérite. Il a été grand dans son commencement, car encore que ce ne fût qu'une alliance naturelle, c'est Dieu néanmoins qui l'avait institué. Son mérite s'est beaucoup accru depuis, par les promesses que Dieu a faites aux patriarches qu'ils seraient les pères du Messie : car dès lors, leurs mariages et ceux de leurs descendants, se faisaient par rapport au Dieu incarné ; les autres nations étaient exclues de cette espérance. Mais il a reçu sa dernière perfection dans la loi de grâce, où il a été élevé à la dignité de sacrement par le rapport qu'il a au mariage sacré de Jésus-Christ avec son Eglise, lequel néanmoins ne sera pleinement consommé que dans le séjour de la gloire.

*Que la virginité est préférable au mariage.*

Encore que le mariage soit aussi saint et aussi élevé que je viens de le dire, la virginité néanmoins l'est incomparablement davantage : et quand Dieu instituant le mariage, dit à Adam et à Eve : Croissez et multipliez, ce ne fut pas un commandement qu'il voulut faire à tous leurs descendants de se marier ; il voulut seulement leur faire connaître la fin du mariage, qui est la propagation de la nature humaine. Il ne voulut pas néanmoins leur faire connaître la beauté de la virginité, à cause de la nécessité qui était alors de peupler le monde. Mais le Fils de Dieu, étant venu dans la plénitude des temps, c'est-à-dire dans un temps auquel le monde était suffisamment rempli, il a levé l'étendard de la virginité, voulant naître d'une mère vierge, gardant lui-même cette vertu et se déclarant l'Epoux des vierges, qui est la plus belle recommandation qu'il pouvait faire de la virginité. Par le mariage, une vierge devient